

COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

<u>Diffusion</u>:

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

COMPTE-RENDU DU BUREAU ENSEIGNEMENT FORMATION Réunion du 5 avril 2019 – INSEP

Etaient présents : Sylvie BARATHIEU, Caroline BARBAUT, Samuel BONVALET, Didier CHAVRIER, Stéphane DABLIN, Pierre DEVAUX,

Rémi FRANCOIS, Juan GUERRERO, Benoît LEHUEDE, Amélie PALASZ, Céline RECULET

Etaient excusés : Sandrine PRINET, Nicolas PARGUEL,

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR		
Ordre du jour	Points pour information: Retour sur le séminaire Pagaies Couleurs Communication Pagaies Couleurs Formation des formateurs et formatrices Enquête Emploi CRES Sport Evolutions règlementaires et liens avec la filière de formation	
Point 1 :	Un tour de table est effectué pour que l'ensemble des participants puisse présenter leurs missions respectives. Samuel BONVALET fait part de l'accord de Sandrine PRINET pour se retirer du BEF si une personne compétente en matière de marketing et communication est intéressée pour y entrer. Sandrine resterait alors disponible en support sur des thématiques liées à la professionnalisation. Une place peut donc être vacante au sein du BEF. L'objectif d'intégrer une licenciée ayant des compétences en markéting et communication fait que les membres de la commission sont invités à en parler au sein de leur réseau.	
Point 2 :	Retour sur le séminaire Pagaies Couleurs: Les experts se sont réunis fin mars lors d'un séminaire qui a permis de définir: Les enjeux liés à la certification des Pagaies Couleurs Deux modèles de référentiels de certification Une répartition des experts dans les disciplines Un plan d'action avec un rendu des travaux attendu pour fin mai Le compte rendu de la réunion et les référentiels de certification sont transmis en annexe. Le rafting est la dernière discipline pour laquelle aucun expert n'est désigné. Le BEF souhaite que la discipline soit travaillée en s'orientant vers une logique de loisir de manière à cibler le développement des structures.	



Plusieurs retours sont à noter :

- Le terme « contrôle en cours de formation » correspond davantage au mode de certification recommandé par les experts que le terme « évaluation formative » qui est utilisé dans le compte rendu.
- Le BEF réaffirme sa volonté de voir les référentiels construits par les experts partagés et validés par les CNA.
- Une validation par outils numériques de certains modules pourra être rendue obligatoire afin de garantir une maîtrise équitable et égalitaire des savoirs et connaissances attendus.

Suites à donner à ce regroupement :

- Construction de groupes de travail par discipline pour le 15 avril 3 ou 4 personnes par groupe.
- Retour pour le 15 mai des référentiels de certification
- 22 et 23 mai réunion du deuxième groupe de travail
- Expérimentation dans les clubs à partir du mois de juillet

La partie environnement n'est pas confiée aux experts. Un rapprochement du BEF avec la commission ESIND est réalisé.

Point 3 : Communication Pagaies Couleurs :

Un prestataire a été sollicité par le service Communication. 3 propositions de chartes graphiques sont proposées. Les retours sont les suivants :

- L'image de la pagaie doit être retravaillée avec un manche.
- L'idée d'avoir des logos à décliner est intéressante.
- Piste: reprendre la Pagaie simple et la Pagaie Double du logo FFCK.

D'autres prestataires seront sollicités afin d'avoir plusieurs approches.

D'autres idées pour communiquer sur le dispositif sont proposées :

- Produire des documents à destination des pratiquants qui permettent d'identifier leur niveau rapidement.
- Pouvoir écrire les référentiels sur des papiers « préac » avec des cases à cocher qui pourront être complétées par le pratiquant ou son cadre. Cela pourrait permettre une autoévaluation visant à se situer et à visualiser sa progression.
- Il faut réfléchir à un système avec des validations ludiques créant une incitation à aller chercher un niveau supplémentaire.

Point 4: Formations des formateurs et des formatrices :

Une réflexion est en cours pour faire évoluer la formation de formateurs.

L'objectif est de proposer un système simple et concret en partant du postulat que tout formateur est un expert du domaine dans lequel il intervient.

En revanche des besoins de formation peuvent apparaître :

- Sur le plan pédagogique,
- Pour améliorer ou diversifier son expertise.

L'objectif serait de proposer des thématiques décentralisées sur l'ensemble du territoire. Il est important de mixer les modalités d'organisation pour permettre aux différents acteurs de participer aux formations : certaines en semaine, d'autres le weekend.

L'obligation de recyclage est évoquée. Dans les faits, elle n'est pas appliquée aujourd'hui. Le Bef se positionne pour passer d'un système ou l'acte de formation est engendré par une contrainte à un système motivant grâce à des formations attractives.

Plusieurs idées sont mises en avant :

• Il sera nécessaire d'avoir un modèle de communication fort.



• Réaliser des webinaires pour inciter les formateurs à venir.

- Positionner les formations en parallèle d'un stage pratique, ce qui permet d'avoir une partie terrain très concrète et de mutualiser les coûts.
- Proposer un équipement spécifique (Sweet-shirt, polos...) qui permettrait d'obtenir un sentiment d'appartenance.

La CNEF sera sollicitée pour avis sur les besoins de formations.

Point 5:

Point d'actualité sur la mise en place de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel :

Depuis le 1^{er} avril, l'AFDAS devient l'OPCO de la branche sport. C'est donc le nouvel interlocuteur pour le financement de la formation professionnelle (en remplacement d'Uniformation).

Avec la mise en place de la loi, de nouvelles possibilités de prise en charge apparaissent. Dorénavant des modules de compétences intégrants une certification inscrite au RNCP ou au répertoire spécifique de la branche pourront être financées. Jusqu'alors les formations étaient financées dans leur globalité.

Point 6:

Étude de recensement et d'analyse de l'emploi dans les clubs de la FFCK :

Afin d'avoir des données actualisées et une vision de l'emploi au sein du réseau, une étude a été réalisée en 2018 par l'agence CERES Sport.

Cette étude est construite en 3 points :

- Une analyse de données statistiques,
- Une analyse des profils d'emploi,
- Une analyse par profil de club face à l'emploi,

Une synthèse et des préconisations sont transmises avec l'enquête. L'ensemble des documents est disponible en PJ.

Point 7:

Point sur la « proportionnalité règlementaire »

Le Ministère des sports interroge les fédérations sur la réécriture de l'Article L212 du code du sport qui limite l'encadrement sportif contre rémunération aux titulaires d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle.

La France est le seul pays d'Europe à règlementer ainsi la profession d'éducateur sportif. Cela apparait comme un frein au principe de libre concurrence érigé par l'Union Européenne.

L'ouverture de premiers niveaux d'intervention auprès du public licencié pourrait être intéressante pour le développement de la pratique. Cela permettrait également aux clubs de trouver une réponse aux problématiques de recrutement auxquelles ils sont confrontés.

La FFCK est conviée par le ministère le 2 mai 2019 à ce sujet.

Point 7:

Prochaine réunion du BEF

Réunion téléphonique du BEF le mardi 16 avril à 19h

- Bilan des plénières des plénières
- Etude filière de formation fédérale
- Réunion du BEF et de la CNEF 2019
- Suivi des projets